

Eté

-----Le Moulin de Parade-----

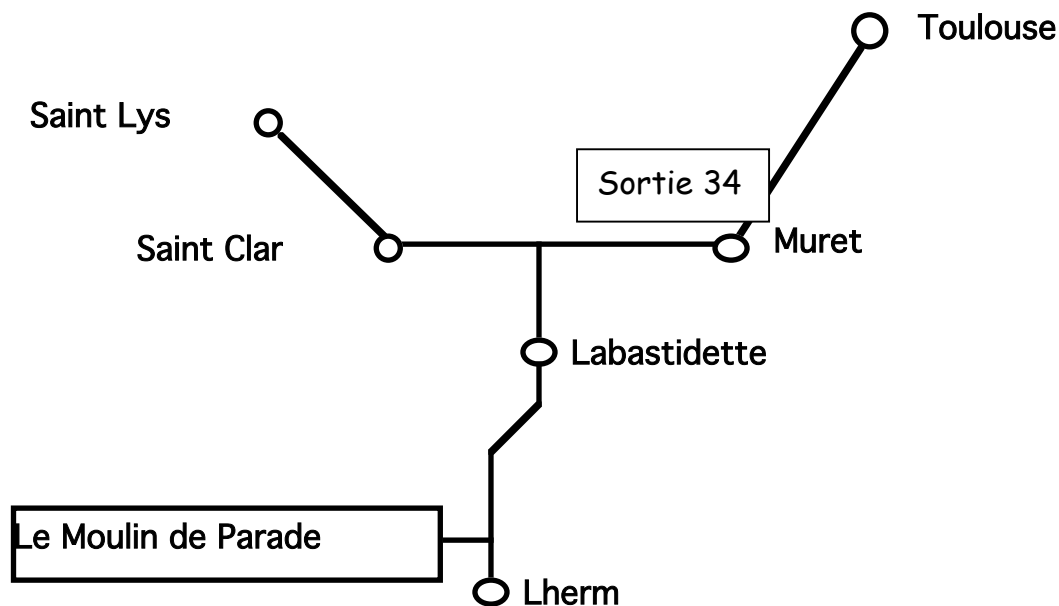
Madame, Monsieur,

Vous avez inscrit votre enfant pour un stage au Moulin de Parade, nous vous en remercions.

Nous vous donnons rendez-vous le 1er jour du stage (samedi) à partir de 10h, et vous pourrez récupérer votre enfant le dernier jour (vendredi) à 17h. Pour tout renseignement complémentaire ou si vous souhaitez visiter le centre avant le séjour, n'hésitez surtout pas à nous contacter au 05.61.56.15.25 de préférence aux heures de repas.

Nous vous rappelons que toute annulation du séjour sans raison médicale entraînerait la perte de l'acompte.

Pour venir au MOULIN de PARADE, si vous prenez l'autoroute, ne pas prendre la sortie MURET centre ville mais la sortie suivante n° 34, voir le plan ci-dessous:



À très bientôt

Ludovic DARRIGAN

Le Moulin de Parade, 28 chemin de Parade, 31600 LHERM
TEL: 0561561525 /0616555665

STAGE MOULIN DE PARADE - TROUSSEAU CONSEILLÉ ÉTÉ

* Affaires obligatoires :

- 1 certificat médical autorisant la pratique de l'équitation
- 1 duvet, 1 drap housse, 1 taie de traversin
- 2 maillots de bain + 1 drap de bain (stages d'été)
- 1 paire de bottes d'équitation ou de pluie
- la fiche sanitaire et le carnet de santé

* Affaires conseillées:

- 7 slips
- 8 paires de chaussettes en coton
- 1 pyjama ou chemise de nuit
- 7 tee-shirts
- 3 sweat-shirts
- 1 pull-over en laine ou veste
- 2 pantalons pour l'équitation en coton ou culottes d'équitation
- 3 pantalons ou caleçons
- 3 shorts ou jupes ou robes (stages d'été)
- 1 vêtement de pluie ou coupe-vent
- Affaires de toilette + serviettes
- 1 casquette ou autre
- 1 petit sac de sport pour la piscine
- Chaussures : 1 paire de tennis + 1 paire de chaussures légères (au moins)

* Facultatif:

- 1 lampe de poche
- Serviette de table
- Mouchoirs en papiers
- Argent de poche (avec de la monnaie de préférence)
- Lotion anti-moustique

* Nous ne sommes autorisés à donner des médicaments aux enfants que sur prescription médicale. Si votre enfant suit un traitement ou peut être sujet à certains maux (tête, ventre...), pensez à nous confier son traitement avec une ordonnance.

Les affaires doivent de préférence être marquées (obligatoire pour les enfants dont le linge sera lavé sur le centre pour les séjours de 15 jours ou plus...)